

Addendum économique à l'accord entre la Société médicale et Travail sécuritaire NB

Mis en œuvre le 1^{er} octobre 2013

Paiements d'aide médicale des médecins au cours de la dernière année civile de 2012 :

(À l'exclusion des services de rapport et des services accélérés) 4 605 882 \$

Pourcentage de la répartition des honoraires de l'Assurance-maladie (RHAM) affecté aux unités de code de service :

Pourcentage total de la RHAM affecté aux codes de service : 0,00 %

Pourcentage - fournisseurs pertinents et services pertinents : 0,00 %
(% de la RHAM aux codes de service)

Augmentation de l'IPC pour le Canada le 30 juin 2013 : 0,96 %

% de la RHAM aux codes de service 0,00 %

Variation en pourcentage des taux unitaires en dollars 0,96 %
(Augmentation de l'IPC moins % de la RHAM aux codes de service)

Budget des paiements d'aide médicale des médecins pour la prochaine année :

Budget total 4 649 965 \$

Élément du budget lié aux coûts de changement 0 \$

Élément du budget lié à la rétroactivité 4 649 965 \$

Nouveaux taux unitaires en dollars à mettre en œuvre le 1^{er} octobre 2013

Taux provisoires : Non Oui

Anesthésie : 23,19 \$

Omnipraticien : 2,29 \$

Spécialiste 2,35 \$

La Société médicale du Nouveau-Brunswick

Travail sécuritaire NB

Nom : John Maher

Poste : Directeur des questions économiques

Date :

Nom : Dr Douglas Margison

Poste : Directeur médical

Date :